



Association des  
juristes d'expression française  
de l'Alberta

## **Une stratégie de lutte contre la violence fondée sur le genre inclusive de la francophonie albertaine**

Mémoire de l'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA »), la Coalition des femmes de l'Alberta (« CFA »), le Comité FrancoQueer de l'Ouest (« CFQO »), l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (« AFJAS »), le Portail de l'Immigrant Association (« PIA »), et l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (« AJEFA ») dans le cadre des consultations du gouvernement de l'Alberta pour l'élaboration de son plan stratégique décennal pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe

Le 14 décembre 2023

## Introduction

[1] L'Association canadienne-française de l'Alberta (« ACFA »), la Coalition des femmes de l'Alberta (« CFA »), le Comité FrancoQueer de l'Ouest (« CFQO »), l'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (« AFJAS »), le Portail de l'Immigrant Association (« PIA ») et l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (« AJEFA ») présentent un mémoire au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine dans le cadre des consultations du gouvernement de l'Alberta pour l'élaboration de son plan stratégique décennal pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe. L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA souhaitent porter à l'attention du ministère des considérations spécifiques à la francophonie albertaine sur la violence fondée sur le genre<sup>1</sup> pour que ce dernier puisse développer un plan stratégique inclusif de toute la population albertaine, incluant les Albertains et Albertaines d'expression française.

[2] Fondée en 1926, l'ACFA est l'organisme porte-parole de la francophonie albertaine. L'ACFA rallie les forces vives de la société en vue de protéger les acquis, faire avancer les droits et accroître la vitalité des communautés francophones de l'Alberta. Son mandat est de représenter la population d'expression française de l'Alberta, de promouvoir son bien-être physique, intellectuel, économique, culturel et social, ainsi que d'encourager, faciliter et promouvoir l'apprentissage du français et la valorisation de la francophonie albertaine. Par ailleurs, l'ACFA promeut l'inclusion, en Alberta, des locuteurs et des locutrices du français, qu'ils et elles aient le français comme langue maternelle ou langue apprise, de toutes les origines au sein d'un espace francophone pluriel.

[3] Établie depuis 2002, la Coalition des femmes de l'Alberta est un organisme provincial au sein de la francophonie albertaine qui est voué à la cause des femmes francophones de la province. Elle a été créée pour développer et gérer une programmation d'activités qui répond aux besoins de regroupement et de reconnaissance des femmes francophones de la province. Son mandat est de contribuer au progrès social, politique et économique des Albertaines d'expression française, tout en faisant progresser l'égalité et l'équité des genres.

[4] Incorporé depuis 2019, le Comité FrancoQueer de l'Ouest est la ressource connexe 2SLGBTQIA+ pour les personnes d'expression française dans l'Ouest canadien, incluant en Alberta. La mission du CFQO est de mener le dialogue sur les enjeux de la diversité sexuelle et de genre qui ont un impact sur les membres des communautés 2SLGBTQIA+ qui se retrouvent au sein de la francophonie.

[5] L'Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society est un organisme au sein de la francophonie albertaine qui œuvre depuis 1999 à Edmonton dans les domaines de l'éducation et de la prévention du crime. La mission principale de l'AJFAS est de prévenir la criminalité auprès des jeunes et des familles francophones issus de l'immigration et de faciliter leur intégration dans la société albertaine. L'AJFAS offre notamment des programmes qui ont pour but de prévenir la violence familiale.

[6] Le Portail de l'Immigrant Association a été fondé en 2008 afin de faciliter l'intégration des immigrants issus de communautés culturelles à Calgary. Le PIA offre une gamme de services et de programmes qui répondent aux besoins de la communauté francophone dans toute sa diversité.

---

<sup>1</sup> L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA utilisent les termes « violence fondée sur le genre », plutôt que « violence fondée sur le sexe » afin d'être plus inclusifs envers les victimes de la communauté 2SLGBTQIA+ qui sont également victimes de violences basées sur leur identité de genre.

L'organisme à but non lucratif fait la promotion et le partage des richesses culturelles francophones avec le grand public albertain.

[7] Créée en 1990, l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta est l'organisme chef de file de la francophonie albertaine pour le secteur juridique. La mission de l'organisme est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

[8] Dans ce mémoire, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA présentent les éléments suivants :

- a) Le **statut du français en Alberta** en dressant (1) un portrait démographique de la francophonie albertaine et (2) en soulevant quatre textes législatifs soutenant l'offre de services en français et la reconnaissance de la francophonie dans la province ;
- b) Des **recommandations** et des **éléments à prendre en considération**, principalement basés sur la littérature existante, pour assurer que la spécificité et la diversité de la francophonie albertaine soit prise en considération lors de l'élaboration du plan stratégique de la province.

## Statut du français en Alberta

### *Portrait démographique*

[9] La francophonie albertaine est bien ancrée au sein de la province de par son histoire, sa démographie et ses institutions.

[10] La première présence francophone en Alberta remonte au 18<sup>e</sup> siècle, soit à plus de 200 ans. Le français était la première langue européenne parlée sur le territoire qui est devenu l'Alberta. Dès le 19<sup>e</sup> siècle, plusieurs communautés métisses, missions franco-catholiques et villages francophones furent mis sur pied. D'ailleurs, quatre de ces villages sont devenus officiellement bilingues : Beaumont, Legal, Falher et Plamondon<sup>2</sup>.

[11] Aujourd'hui, l'Alberta compte la plus grande population ayant le français comme première langue officielle parlée et vivant en situation minoritaire au Canada après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick<sup>3</sup>.

[12] Selon le recensement 2021 de Statistique Canada, 79 965 (1,88%) Albertains et Albertaines ont le français comme première langue officielle parlée, dont 40 640 hommes+ (50,8%) et 39 325 femmes+ (49,2%); 88 005 (2,06%) affirment que le français est leur langue maternelle, dont 43 590 hommes+ (49,5%) et 44 425 femmes+ (50,5%); et 261 435 (6,13%) affirment avoir une connaissance du français, dont 121 055 hommes+ (46,3%) et 140 385 femmes+ (53,7%)<sup>4</sup>.

[13] De plus, l'Alberta compte la deuxième plus grande population d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au pays (excluant le Québec). On compte 67 140 enfants, de 0 à 18

---

<sup>2</sup> Gouvernement de l'Alberta. « Le patrimoine francophone en Alberta ». <https://www.alberta.ca/fr-CA/francophone-heritage.aspx>

<sup>3</sup> Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

<sup>4</sup> Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

ans, dont au moins un des parents est un ayant droit<sup>5</sup>. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et des libertés* (« *Charte* ») permet aux ayants droit que leur(s) enfant(s) soi(en)t instruit(s) dans la langue officielle minoritaire; en Alberta ceci est le français.

[14] Le français se place au 4<sup>e</sup> rang des langues maternelles en Alberta, après l'anglais qui figure au 1<sup>er</sup> rang (3 083 840), le tagalog au 2<sup>e</sup> rang (108 395) et le Pendjabi au 3<sup>e</sup> rang (91 070). Le français se range toutefois au 2<sup>e</sup> rang derrière l'anglais lorsque l'on considère la connaissance de la langue<sup>6</sup>.

[15] Plus encore, il y a eu une augmentation et une diversification de la population d'expression française au fil des ans.

[16] Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée a augmenté de 35,9% sur une période de 20 ans (2001-2021)<sup>7</sup>. Le nombre d'Albertains et d'Albertaines ayant une connaissance du français a quant à lui augmenté de 54,6% sur une période de 30 ans (1991-2021)<sup>8</sup>.

[17] Bien que plusieurs francophones soient nés en Alberta, la majorité d'entre eux sont venus de partout à travers le Canada et le monde. Parmi les Albertains et les Albertaines ayant le français comme première langue officielle parlée, environ 25% d'entre eux sont nés en Alberta, 48% proviennent d'ailleurs au Canada (ex. Québec, Nouveau-Brunswick, Ontario) et 28% d'ailleurs dans le monde, principalement d'Afrique<sup>9</sup>.

[18] En effet, lorsqu'on examine plus en détail les données du recensement de 2021, on constate que le pourcentage des Albertains et Albertaines issus de l'immigration au sein de la francophonie albertaine est plus élevé qu'au sein de la population totale de l'Alberta, qui est de 23,5%. De plus, 42% de cette population immigrante francophone est arrivée au Canada entre 2011 et 2021, indiquant que plusieurs immigrants et immigrantes sont encore de nouveaux arrivants<sup>10</sup>. La francophonie albertaine se distingue aussi de celle d'autres provinces en ayant une plus grande proportion de francophones issus de l'immigration. Par exemple, en Ontario, 21% de la population francophone est issue de l'immigration, tandis que cette proportion grimpe à 30% chez la population totale de la province.

[19] Par ailleurs, la population d'expression française est éparpillée sur le territoire, étant donné qu'historiquement des communautés francophones se sont établies partout en province. 19 municipalités albertaines ont 15% ou plus de leur population qui parle français<sup>11</sup>.

---

<sup>5</sup> Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*

<sup>6</sup> Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

<sup>7</sup> Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016 : faits et chiffres*.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2019016-fra.pdf?st=xgAyz9SW> ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

<sup>8</sup> Statistique Canada. 2019. *La langue française en Alberta, 2001 à 2016*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1991, Alberta*. ; Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 1996, Alberta*.

<sup>9</sup> Commissariat aux langues officielles. 2023. *Le fait français en Alberta*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/sites/default/files/2023-11/ab-fait3.pdf>

<sup>10</sup> Statistique Canada. *Profil du recensement, Recensement de 2021, Alberta*.

<sup>11</sup> Statistique Canada. *Faits saillants sur la langue française en Alberta en 2021*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-657-x/89-657-x2023013-fra.pdf?st=pPt4SY6G>

[20] Environ un tiers de la population d'expression française habite à Calgary, un tiers à Edmonton et le dernier tiers se retrouve dispersé parmi des villes de taille moyenne (Grande Prairie, Fort McMurray, Red Deer, Lethbridge), des villes avec des services fédéraux comme des parcs nationaux (Jasper, Banff, Canmore) et des bases militaires (Wainwright, Cold Lake), des communautés rurales plus traditionnelles (région de Rivière-la-Paix, Saint-Paul, Bonnyville, Legal, Morinville, Beaumont, Plamondon) et de nouvelles communautés (banlieues de Calgary et d'Edmonton, Brooks).

[21] Pour desservir cette population, il existe entre autres 43 écoles francophones, quatre conseils scolaires francophones, près d'une quarantaine de garderies et de prématernelles, une institution postsecondaire de langue française, 215 écoles qui offrent des programmes pour les apprenants du français (ex. immersion française) et plus d'une soixantaine d'organismes communautaires.

### *Encadrements législatifs*

[22] Quatre (4) textes législatifs principaux encadrent l'offre de services en français en Alberta et la reconnaissance de la francophonie albertaine, soit (1) la *Loi sur les langues officielles*, (2) la *Charte canadienne des droits et libertés*, (3) la *Politique en matière de francophonie* et (4) la *Loi linguistique de l'Alberta*.

[23] Au niveau fédéral, la francophonie albertaine est reconnue comme une communauté de langue officielle au Canada selon la *Loi sur les langues officielles*. Adoptée en 1969 et modernisée en 2023, cette loi fédérale reconnaît le français comme l'une des deux langues officielles au pays et garantit l'accès à des services en français dans les institutions fédérales, dont plusieurs qui se trouvent sur le territoire albertain.

[24] De plus, l'Alberta a des obligations constitutionnelles quant à l'offre de services en français découlant des articles 19 et 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*<sup>12</sup>. Ces articles respectifs garantissent (1) le droit de communiquer en français dans les tribunaux fédéraux, comme la Cour du Banc du Roi, et (2) le droit à l'éducation francophone de qualité équivalente à celle offerte à la majorité anglophone pour tous leurs enfants, incluant la gestion scolaire<sup>13</sup>, aux citoyens canadiens qui ont comme langue maternelle le français, qui ont reçu leur instruction au niveau primaire en français au Canada, ou dont l'un de leurs enfants a reçu son instruction primaire ou secondaire en français au Canada.

[25] Au niveau provincial, l'Alberta s'est dotée de sa *Politique en matière de francophonie* (« *Politique* ») en 2017, qui a été révisée en 2023, afin de développer l'offre de services en français et par le fait même d'élargir son accès aux fonds du gouvernement fédéral disponibles à cet effet<sup>14</sup>.

[26] Par le biais de la *Politique*, le « gouvernement de l'Alberta reconnaît les contributions économiques, culturelles et sociales qu'a apportées et que continue d'apporter la population

---

<sup>12</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie : Améliorer les services en français pour soutenir la vitalité des communautés francophones de l'Alberta*, page 5. <https://open.alberta.ca/dataset/64517dbc-b73d-4ccd-9fd9-b7d7324099ec/resource/704f3e8d-582b-4999-9850-612c6c69ded2/download/cul-french-policy-2023-francais.pdf>

<sup>13</sup> Gouvernement du Canada. « Article 23 – Droits à l'instruction dans la langue de la minorité. » <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/check/art23.html>

<sup>14</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*.

dynamique et plurielle d'expression française à la province. Par l'intermédiaire d'une interaction, d'une collaboration et d'un dialogue significatifs, le gouvernement s'engage à améliorer les services en français afin de soutenir la vitalité de la francophonie en Alberta, de manière ciblée et durable, et en fonction des ressources disponibles<sup>15</sup>. »

[27] La *Politique* « s'applique à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du gouvernement de l'Alberta, ainsi qu'aux services judiciaires<sup>16</sup>. »

[28] La Loi linguistique de l'Alberta permet également aux Albertains et Albertaines de s'exprimer en français dans les tribunaux de la province et aux membres de l'Assemblée législative de faire usage en français à la Législature<sup>17</sup>.

## Recommandations et éléments à prendre en considération

### **Recommandation #1 : Le plan stratégique décennal et les plans d'action sur 5 ans du gouvernement de l'Alberta devraient inclure une lentille francophone.**

[29] L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA comprennent que les gouvernements du Canada et de l'Alberta ont signé un accord bilatéral dans le cadre du *Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe* et que le gouvernement de l'Alberta prévoit élaborer un plan stratégique décennal propre à l'Alberta.

[30] L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA apprécient les démarches du gouvernement de l'Alberta pour développer ce plan stratégique décennal et recommandent que la dimension francophone soit reflétée dans ce plan stratégique afin de tenir compte des besoins spécifiques de la francophonie albertaine.

[31] Plus particulièrement, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA aimeraient porter à l'attention du ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine une lacune importante du *Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre*. Ce dernier ne mentionne pas explicitement la francophonie, excluant ainsi le fait francophone.

[32] Ce plan d'action a été inspiré par la *Feuille de route pour le Plan d'action national sur la violence faite aux femmes et la violence fondée sur le genre*<sup>18</sup> (« Feuille de route »), publiée le 30 avril 2021 par l'organisme *Hébergement Femmes Canada*, un regroupement de 14 réseaux provinciaux et territoriaux de maisons d'hébergement pour femmes.

[33] La *Feuille de route* n'a que deux références aux mots-clés suivants : *Francophone*, *French*, *Language*. La *Feuille de route* contient la recommandation suivante : « Ensure **Francophone**, deaf and hard of hearing and survivors speaking languages other than English can access culturally and

---

<sup>15</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

<sup>16</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

<sup>17</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 5.

<sup>18</sup> Hébergement femmes Canada. 2021. *A Report to Guide the Implementation of a National Action Plan on Violence Against Women and gender-based Violence*. [https://plandactionnational.ca/wp-content/uploads/2021/06/NAP\\_Final-Report\\_2\\_June.pdf](https://plandactionnational.ca/wp-content/uploads/2021/06/NAP_Final-Report_2_June.pdf)

linguistically appropriate services **run by and for these communities**, and ensure access to interpreters<sup>19</sup> ». Ainsi, il est encore plus étonnant que, même avec cette recommandation, le gouvernement fédéral n'ait fait aucune référence à la francophonie dans son *Plan d'action national*.

[34] Il s'agit d'une omission importante de la part du gouvernement fédéral, étant donné la place importante qu'occupe la francophonie au Canada et que la question de la violence fondée sur le genre a des impacts sur diverses populations francophones, incluant en Alberta.

[35] En effet, en 2021 et 2022, l'ACFA a mené un processus de consultation rigoureux pour réaliser le *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028* (« Plan d'action FRAB »)<sup>20</sup>. En tout, 200 leaders communautaires, représentant plus d'une quarantaine d'organismes et d'institutions communautaires, ainsi que 520 Albertains et Albertaines d'expression française ont participé aux consultations via des entrevues, des groupes de discussion et un sondage. Les données recueillies ont permis de rédiger le *Plan d'action FRAB* qui a été officiellement dévoilé en octobre 2022.

[36] Le secteur des services sociaux, incluant des services et ressources pour les victimes de la violence fondée sur le genre, est ressorti comme une des grandes priorités de la francophonie albertaine et est inclus dans le *Plan d'action FRAB*<sup>21</sup>.

[37] L'importance de cette question d'accès à des services sociaux en français pour la francophonie albertaine a également été constatée par l'ACFA grâce à une étude plus approfondie sur les besoins en termes de services sociaux en français. En 2022-2023, l'ACFA a fait appel à la firme KPMG pour effectuer un état des lieux des services disponibles en français et identifier les besoins prioritaires pour les Albertains et Albertaines parlant français. Cet exercice incluait les services pour les victimes des violences fondées sur le genre.

[38] Dans son rapport, KPMG a pu répertorier huit (8) catégories de services sociaux dans la province. En ce qui concerne la catégorie des services pour les victimes de violence conjugale et familiale, il y a neuf (9) entités qui offrent des services; soit, six (6) au niveau provincial et (3) au niveau national, ce qui inclut soit, un (1) refuge anglophone à Cold Lake avec du personnel bilingue, quatre (4) lignes téléphoniques et de clavardage (chat en ligne), une (1) ressource en ligne et trois (3) organismes communautaires francophones (CFA, PIA et AJFAS). KPMG a aussi soulevé qu'avoir accès à des services pour la violence conjugale et familiale est la troisième priorité en termes de besoins.

[39] De plus, l'accès à la justice en français est aussi ressorti comme une priorité de la francophonie albertaine et figure également dans le Plan d'action FRAB. Cet accès est important pour les victimes de violence basée sur le genre qui parlent français, afin qu'elles puissent exercer leurs droits linguistiques qui leur permettent d'exiger un procès en français, si nécessaire.

[40] L'importance de l'ajout de la langue à une analyse ACS+ ne peut être sous-estimée. Par exemple, les études ont démontré que la langue est un déterminant de la santé<sup>22</sup>. La langue joue

---

<sup>19</sup> Hébergement femmes Canada. 2021. *A Report to Guide the Implementation...*

<sup>20</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*. [https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/11/Version-officielle\\_Plan-d'action-FRAB-4.pdf](https://acfa.ab.ca/wp-content/uploads/2022/11/Version-officielle_Plan-d'action-FRAB-4.pdf)

<sup>21</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 29.

<sup>22</sup> Alexandra Ethier et Annie Carrier. 2022. « L'accessibilité des services sociaux et de santé chez les minorités de langue officielle du Canada et les facteurs influant sur leur accès : une étude de portée. » *Minorités linguistiques et société/Linguistic*

également un rôle important dans l'accès à la justice et particulièrement en situation d'urgence. En fait, l'offre de services en français en situation d'urgence est essentielle pour respecter le droit à la sécurité des citoyens du Canada<sup>23</sup>.

[41] Ainsi, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA estiment que le gouvernement de l'Alberta pourrait faire preuve d'un leadership exemplaire et **recommandent au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine de saisir cette occasion d'aller au-delà du *Plan d'action national* et de développer un plan stratégique décennal qui reflète efficacement les identités et les particularités des Albertains et Albertaines d'expression française, en incluant une lentille francophone.**

[42] L'ajout d'une lentille francophone lors de l'élaboration du plan stratégique décennal et la mise en œuvre des politiques encadrées par ce plan serait également aligné avec les priorités du gouvernement de l'Alberta. En effet, ceci permettrait au gouvernement de mettre en œuvre sa *Politique en matière de francophonie* et la directive suivante que la première ministre a accordé dans la lettre de mandat de la Ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine et responsable du Secrétariat francophone, l'honorable Tanya Fir : « Continuer à soutenir les communautés francophones et LBGTQ+ de l'Alberta et à s'engager auprès d'elles.<sup>24</sup> »

[43] L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent aussi au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine de prendre connaissance d'un rapport publié par l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (« AFFC ») intitulé *Stratégie nationale et plan d'action pour contrer les violences faites aux femmes et filles vivant dans les communautés francophones et acadiennes***<sup>25</sup>. Ce rapport vise à combler la lacune du plan d'action national en matière de la Francophonie pour assurer que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux prennent en considération la spécificité des communautés francophones en situation minoritaire lorsqu'ils traitent des violences fondées sur le genre. La CFA a d'ailleurs participé aux consultations qui ont mené à l'élaboration du rapport.

[44] Le rapport présente deux (2) grands thèmes quant à la prévention des violences contre les femmes et filles francophones. Premièrement, il existe des lacunes quant à l'accès aux services en français pour les victimes et leurs familles. Deuxièmement, il existe des impacts sur la santé, la sécurité et le bien-être des victimes et de leurs familles quand il y a un manque d'accès aux services en français. Le rapport a également permis de mettre l'accent sur trois axes prioritaires d'intervention soit, (1) la

---

*Minorities and Society*, 18 :198-234. <https://doi.org/10.7202/1089185ar>; Santé Canada. « Déterminants sociaux de la santé et inégalités en santé ». <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/sante-population/est-determine-sante.html>

<sup>23</sup> Commissariat aux langues officielles. 2020. *Une question de respect et de sécurité : L'incidence des situations d'urgence sur les langues officielles*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/autres/situations-urgence-langues-officielles>

<sup>24</sup> Première ministre de l'Alberta, 2023. *Lettre de mandat de la ministre des Arts, de la Culture et de la Condition féminine, l'honorable Tanya Fir*. <https://open.alberta.ca/dataset/bf7f9a42-a807-49b3-8ba3-451ae3bc2d2f/resource/3895039a-488c-4b49-ab12-8018f987ddce/download/acsw-mandate-letter-arts-culture-and-status-of-women-2023.pdf> (Traduit de l'anglais)

<sup>25</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action pour contrer les violences faites aux femmes et filles vivant dans les communautés francophones et acadiennes*. <https://affc.ca/wp-content/uploads/2023/10/Strategie-nationale-et-plan-daction-1.pdf>

prévention et l'éducation, (2) le soutien aux personnes aux prises avec la violence et à leur famille et leurs proches (3) un système judiciaire réactif<sup>26</sup>.

[45] Les conclusions présentées dans le rapport pourraient servir au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine dans la conception de son plan stratégique décennal et l'inclusion d'une lentille francophone. Toutefois, il est à noter que ce rapport n'a pas fourni de précisions quant aux besoins particuliers de groupes plus susceptibles que d'autres d'être victimes de violence fondée sur le genre, comme les membres des communautés immigrantes, 2SLGBTQIA+ et régionales. L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA utilisent les conclusions de ce rapport pour appuyer les prochaines recommandations, mais fournissent plus d'informations afin de bien refléter les besoins particuliers des diverses populations qui composent la francophonie albertaine.

**Recommandation #2 : Les politiques publiques et les initiatives du gouvernement de l'Alberta qui vont découler du plan stratégique décennal et des plans d'action sur 5 ans devraient permettre d'éliminer les barrières et rehausser la contribution à la société albertaine des communautés francophones diversifiées et des victimes de violences fondées sur le genre.**

#### *Lentille francophone intersectionnelle*

[46] Afin de réellement appliquer une lentille francophone qui est représentative de l'ensemble de la francophonie albertaine, il est important de comprendre que la francophonie albertaine est intersectionnelle et regroupe plusieurs groupes. Comme expliqué dans le portrait démographique présenté plus haut, la francophonie albertaine regroupe une variété de communautés, ce qui inclut diverses communautés régionales, immigrantes ou 2SLGBTQIA+, ou ayant diverses identités de genre. Pour diverses raisons, ces groupes sont plus vulnérables et ont des besoins particuliers.

[47] Tout d'abord, lors des consultations pour la rédaction du Plan d'action FRAB<sup>27</sup>, des données de sondage auprès de 520 Albertains et Albertaines d'expression française ont démontré que l'accès à des services sociaux en français était davantage prioritaire pour les femmes que pour les hommes.

[48] Bien souvent, les femmes se retrouvent en situation de faibles revenus et ne peuvent pas se permettre de voyager sur de longues distances ni de fuir des situations de violence, faute de ressource<sup>28</sup>. Comparée à la majorité anglophone, cette situation est encore plus critique dans les communautés francophones en situation minoritaire, comme en francophonie albertaine, puisqu'il a un plus grand pourcentage de personnes à faibles revenus<sup>29</sup>.

[49] En ce qui concerne les communautés régionales, les femmes, toutes langues confondues, vivant dans les milieux ruraux, sont 3,5 fois plus à risque d'être victimes de violences basées sur le genre que

---

<sup>26</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action...*

<sup>27</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 29.

<sup>28</sup> WomanAct. 2020. *Hidden in the Everyday: Financial Abuse as a Form of Intimate Partner Violence in the Toronto Area*. [https://womanact.ca/wp-content/uploads/2020/11/WomanACT\\_Hidden-in-the-everyday\\_Financial-Abuse-Report-1.pdf](https://womanact.ca/wp-content/uploads/2020/11/WomanACT_Hidden-in-the-everyday_Financial-Abuse-Report-1.pdf)

<sup>29</sup> Alexandra Ethier et Annie Carrier. 2022. « L'accessibilité des services sociaux et de santé... »

les femmes vivant dans les milieux urbains. Le taux de criminalité sévère contre les femmes en milieu rural est 56% plus haut que le taux national<sup>30</sup>.

[50] Il n'est pas surprenant alors que l'accès aux services sociaux en français soit une priorité plus importante chez les francophones en région rurale. En effet, le sondage mené dans le cadre du Plan d'action FRAB<sup>31</sup> a aussi démontré que le besoin de services en français dans le secteur des services sociaux était encore plus prioritaire pour les personnes vivant en région. L'accessibilité à des services sociaux en français à l'extérieur d'Edmonton et de Calgary est limitée. Il y a des points de services en français dans les communautés régionales, soit 13 ACFA régionales, mais malheureusement ceux-ci n'ont pas les ressources humaines et financières pour fournir un appui aux victimes de violence fondée sur le genre.

[51] En ce qui concerne les communautés immigrantes, on remarque que les refuges pour femmes en Alberta reçoivent davantage une clientèle diversifiée, soit des immigrantes, des réfugiées ou des personnes issues des minorités visibles. Ces personnes rencontrent plus souvent des difficultés financières à cause d'obstacles culturels et linguistiques et de discrimination. Pour les refuges de second stade, il y avait un taux de 40% d'immigrantes et 10% d'Africaines<sup>32</sup>.

[52] En ce qui concerne la communauté 2SLGBTQIA+, les membres de cette communauté sont plus susceptibles d'être victimes de crimes et de violence. Depuis 2020, le taux de violence contre la communauté 2SLGBTQIA+ au Canada a augmenté de 64%<sup>33</sup>. Des études menées auprès de jeunes 2SLGBTQIA+ montrent aussi qu'ils sont plus à risque de toutes formes de violence, notamment découlant de relations amoureuses et que malheureusement 61% des jeunes victimes de violence n'ont pas demandé d'aide<sup>34</sup>. En effet, les actes violents contre les personnes 2SLGBTQIA+ constituent de la violence fondée sur le genre puisque ceux-ci sont fondés « sur leur orientation sexuelle réelle ou perçue et/ou leur identité de genre. C'est pourquoi la violence à l'égard de ces personnes relève de la violence fondée sur le genre<sup>35</sup>».

[53] D'ailleurs, on note une augmentation de discriminations subies par des membres francophones de la communauté 2SLGBTQIA+ en Alberta. Par exemple, un événement inclusif organisé par un organisme communautaire francophone à Plamondon au printemps 2023 a reçu de réactions haineuses et homophobes, en raison de l'inclusion d'une performance de drag-queen<sup>36</sup>. Une mère de famille

---

<sup>30</sup> Centre for Research & Education on Violence Against Women and Children, Western University. 2021. *LearningNetwork: Mobilizing Knowledge to end gender-based violence*. [https://gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased\\_newsletters/issue-35/Issue-35.pdf](https://gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased_newsletters/issue-35/Issue-35.pdf)

<sup>31</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 29.

<sup>32</sup> Irene Hoffart. 2014. *Alberta Council of Women's Shelters Second-stage Shelter Project: Transitioning from Domestic Violence to Stability*. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2016/05/Alberta-Revised-Second-stage-Shelter-Report-CWF.pdf>

<sup>33</sup> Egale. 2023. *Brief on Police-Reported Crime Statistics in Canada, 2021: Hate Crimes Targeting Sexual Orientation and Sex or Gender*. [https://egale.ca/wp-content/uploads/2022/08/Brief-on-Police-Reported-Crime-Statistics-in-Canada-2021\\_updatedMarch2023.pdf](https://egale.ca/wp-content/uploads/2022/08/Brief-on-Police-Reported-Crime-Statistics-in-Canada-2021_updatedMarch2023.pdf)

<sup>34</sup> Egale. 2022. *Speak Out: Addressing 2SLGBTQ Youth Dating Violence: Lessons on how to support 2SLGBTQ youth who face dating violence in Canada*. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2022/07/Speak-Out-Addressing-2SLGBTQ-Youth-Dating-Violence-report.pdf>

<sup>35</sup> Conseil de l'Europe. 2020. *Identité de genre, violence fondée sur le genre et droits humains*, page 17. <https://rm.coe.int/09000016809e1596>

<sup>36</sup> Flore Tamko Mbensi. « Dénonciations d'homophobie contre une soirée drag-queen prévue à Plamondon. » *Radio-Canada*, 14 juin 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1988082/opposition-soiree-drag-plamondon>

francophone a aussi souligné la discrimination qu'a vécue sa fille à l'école puisque ses mères sont membres de la communauté 2SLGBTQIA+, en réponse à des vagues de manifestations à l'automne 2023<sup>37</sup>.

[54] La communauté 2SLGBTQIA+ s'inquiète aussi des retombées sur l'Alberta d'une politique sur l'utilisation des prénoms et pronoms choisis des élèves de moins de 16 ans adoptée en Saskatchewan. Comme le CFQO l'a présenté dans un communiqué de presse émis en septembre 2023, une telle politique peut avoir des impacts négatifs sur les jeunes qui sont pris avec la violence familiale<sup>38</sup>.

[55] Les jeunes et les moins jeunes de la communauté 2SLGBTQIA+ ont besoin d'espaces sécuritaires afin de ne pas devenir victimes de violence, et cela passe par des politiques publiques qui tiennent compte de ces besoins particuliers. Par exemple, une étude a démontré que plus de 78% des jeunes désirent avoir accès à des ressources et des services ciblés pour la communauté 2SLGBTQIA+<sup>39</sup>. Toutefois, en Alberta, le CFQO n'a pas les ressources humaines et financières pour fournir un appui en français aux victimes de violence fondée sur le genre.

[56] Ainsi, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent que les politiques publiques et programmes adoptés par le gouvernement de l'Alberta ne stigmatisent pas davantage les personnes marginalisées et plus vulnérables à la violence, telles que les femmes, les personnes immigrantes et les membres de la communauté 2SLGBTQIA+, et tiennent compte de leurs besoins spécifiques.**

*Soutiens aux personnes prises avec la violence et à leurs familles et proches*

[57] Le soutien aux personnes prises avec la violence et à leurs familles a été identifié par l'AFFC comme un axe prioritaire afin de veiller à ce que les personnes impliquées dans une situation de violence puissent obtenir les soutiens nécessaires. Ces soutiens doivent être adaptés aux réalités culturelles et démographiques de la francophonie albertaine.

[58] Comme mentionné plus haut, le rapport de KPMG a pu répertorier seulement neuf (9) entités qui offrent des services pour les victimes de violence conjugale et familiale. Trois (3) organismes francophones communautaires, incluant la CFA, offrent certains soutiens, mais leur programmation bénéficie seulement d'un appui financier du gouvernement fédéral.

[59] Quant à la disponibilité de services de refuges pour femmes francophones, il existe un (1) seul refuge anglophone à Cold Lake qui a du personnel bilingue capable de proposer une offre de services en français. Toutefois, la francophonie albertaine ne possède aucun refuge par et pour la francophonie qui est en mesure d'offrir des services adaptés aux besoins particuliers de cette clientèle.

---

<sup>37</sup> Laurence Brisson Dubreuil. « Sentiment d'inquiétude croissant parmi les familles 2SLGBTQ+ albertaines. » *Radio-Canada*, 20 octobre 2023. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2019897/canada-education-diversite-transgenre-identite>

<sup>38</sup> Comité FrancoQueer de l'Ouest. 2023. « Le CFQO demande la révision de la politique sur l'utilisation des prénoms et pronoms choisis des élèves de moins de 16 ans en Saskatchewan. » [https://cfqobackup.weebly.com/uploads/1/2/4/5/124503980/cp\\_decisionsaskatchewan.docx.pdf](https://cfqobackup.weebly.com/uploads/1/2/4/5/124503980/cp_decisionsaskatchewan.docx.pdf)

<sup>39</sup> Egale. 2022. *Speak Out: Addressing 2SLGBTQ Youth Dating Violence: Lessons on how to support 2SLGBTQ youth who face dating violence in Canada*. <https://egale.ca/wp-content/uploads/2022/07/Speak-Out-Addressing-2SLGBTQ-Youth-Dating-Violence-report.pdf>

[60] Un état des lieux mené par la CFA sur les refuges pour femmes en Alberta a démontré que 44% des refuges albertains ont de la difficulté à répondre aux besoins divers des victimes<sup>40</sup>. Présentement, il n'y a presque aucun service en français pour ces survivantes, dans la sphère francophone ou anglophone, qui a comme but d'offrir du soutien immédiat ou à long terme afin de lutter contre cette violence. Les 55 maisons d'hébergement en Alberta offrent une disponibilité limitée ou inexistante de services en français, ayant souvent seulement un interprète, ce qui ne tient pas en compte l'importance d'être servi de manière holistique.

[61] Une étude menée en Ontario pour développer un refuge francophone a souligné que « l'absence de services en français a des conséquences sérieuses sur les femmes et leurs enfants qui fuient la violence<sup>41</sup> ». Comme expliqué, lorsque les femmes utilisent les services d'un refuge anglophone, « elles apprécieront certainement le sentiment de sécurité et l'accueil chaleureux qu'elles y trouveront, mais parce qu'elles ne sont pas en mesure de communiquer, elles ressentiront le poids de l'isolement et de l'exclusion, ainsi que l'impuissance et la frustration parce qu'elles ne sont pas équipées pour agir, pour entamer le processus de guérison et pour aller de l'avant dans leur vie.<sup>42</sup> ». Lorsque l'offre active de services en français n'est pas offerte, ces femmes sont à risque de demeurer sous l'emprise d'une situation conjugale violente<sup>43</sup>.

[62] Il est vrai que de nombreux francophones en Alberta peuvent parler en anglais, mais lorsqu'il vient le temps d'obtenir des services sociaux par exemple, les recherches démontrent que « nous ne pouvons... pas assumer qu'une personne bilingue pouvant converser dans une langue seconde peut s'exprimer au même niveau qu'une personne dont cette langue est la première langue »<sup>44</sup>.

[63] De plus, la francophonie albertaine favorise l'approche du « par et pour » dans l'offre de services en français puisqu'elle « donne aux communautés la possibilité de déterminer elles-mêmes leurs besoins et priorités et de recommander où devraient aller les investissements gouvernementaux qui visent leur épanouissement<sup>45</sup> ».

[64] Cette approche du « par et pour » permet d'assurer la vitalité de la francophonie albertaine, comme plusieurs chercheurs l'ont démontré<sup>46</sup>. D'ailleurs « soutenir la vitalité de la francophonie en

---

<sup>40</sup> Statistique Canada. « Tableau 11 - Principaux défis auxquels sont confrontés les établissements d'hébergement pour les victimes de violence, selon le type d'établissement et la région, Canada, 2020-2021. »

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2022001/article/00006/tbl/tbl11-fra.htm>

<sup>41</sup> Convergence. 2006. *Needs Assessment Study: Shelter Services in the Toronto Region for Francophone Women and Their Children Who are Fleeing a Violence Relationship*, p. 9. <https://actionontarienne.ca/wp-content/uploads/2018/03/Ressources-publications-besoins-mdH-femmes-To-ENG.pdf> Traduit de l'anglais.

<sup>42</sup> Convergence. 2006. *Needs Assessment Study...*, page 62.

<sup>43</sup> Convergence. 2006. *Needs Assessment Study...*, page 62.

<sup>44</sup> Marie Drolet et al. 2017. « Enjeux de l'accessibilité et de l'offre active des services sociaux et de santé au sein de la francophonie canadienne en situation minoritaire. » Dans *Santé et services sociaux en contexte linguistique minoritaire* sous la direction de Marie Drolet, Pier Bouchard et Jacinthe Savard, University of Ottawa Press, pages 14-32.

<sup>45</sup> Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. 2017. *Des impacts durables par et pour les communautés francophones en situation minoritaire*, page 2.

<sup>46</sup> Linda Cardinal et Rémi Léger. 2017. « La complétude institutionnelle en perspective. » *Politiques et Sociétés*, (36), p. 3. <https://doi.org/10.7202/1042233ar>; Éric Forgues et al. 2020. « La construction d'espaces francophones comme projet de société en milieu minoritaire. » *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (13), 29-48.

<https://doi.org/10.7202/1070389ar>

Alberta, de manière ciblée et durable<sup>47</sup> » est l'un des principes de la *Politique en matière de francophonie*.

[65] À cet effet, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent au gouvernement de l'Alberta de dédier un financement spécifique pour un refuge de femmes francophones, géré par un organisme francophone.**

[66] Par ailleurs, l'Alberta et le gouvernement fédéral ont signé en 2022 l'*Accord de contribution Canada-Alberta sur les lignes d'urgence en cas de violence fondée sur le sexe*, prévoyant du financement jusqu'en 2005-2026. Cet accord indique que le gouvernement fédéral versera des fonds à l'Alberta pour soutenir un réseau de lignes d'urgence en cas de violence basée sur le genre et que « l'Alberta tient compte des besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire dans la province, comme prévoit la *Politique en matière de francophonie de l'Alberta*<sup>48</sup> ».

[67] Les consultations pour le Plan d'action FRAB ont permis d'identifier que « Améliorer le service en français des lignes d'assistance téléphonique pour les violences familiales ou d'abus (ex. limiter le temps d'attente) en prévoyant des ressources humaines d'expression française<sup>49</sup> » est une priorité de la francophonie albertaine.

[68] Alors, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA recommandent aussi que **le gouvernement de l'Alberta continue de dédier un financement pour les lignes téléphoniques et de clavardage qui offrent des services en français.**

#### *Prévention et éducation*

[69] L'éducation a été identifiée par l'AFFC et le gouvernement fédéral comme un secteur d'intervention prioritaire afin de prévenir les violences fondées sur le genre. L'éducation peut grandement contribuer aux changements structurels, culturels et institutionnels requis pour prévenir les violences fondées sur le genre<sup>50</sup>. Il est impératif que la sensibilisation du public aux réalités des violences fondées sur le genre se fasse dans les établissements scolaires, mais aussi dans des espaces informels par le biais d'organismes communautaires.

[70] En ce qui concerne les établissements scolaires, l'éducation francophone est un droit protégé par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et des libertés*. Le gouvernement de l'Alberta a l'obligation de fournir une éducation équivalente à celle de la majorité anglophone<sup>51</sup>.

[71] La *Politique en matière de francophonie* affirme également que « les ministères du gouvernement de l'Alberta consulteront le ministère de l'Éducation de l'Alberta lorsqu'ils prépareront et distribueront des ressources imprimées ou numériques destinées aux élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup>

---

<sup>47</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

<sup>48</sup> Femmes et Égalité des genres Canada. 2022. *Accord de contribution Canada-Alberta sur les lignes d'urgence en cas de violence fondée sur le sexe*. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/violence-fondee-sexe/collaboration-intergouvernementale/accords-lignes-assistance/alberta.html>

<sup>49</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 29.

<sup>50</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action...*, page 22.

<sup>51</sup> Cour suprême du Canada. Jugements de la Cour suprême. 2020. *Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique c. Colombie-Britannique*. <https://decisions.scc-csc.ca/scc-csc/scc-csc/fr/item/18390/index.do>

année ainsi qu'à leurs parents ou tuteurs pour assurer leur disponibilité simultanée en anglais et en français<sup>52</sup> ».

[72] La création de ressources potentielles qui seraient distribuées dans les écoles de la province devrait se faire en concertation avec les conseils scolaires francophones afin de prendre en considération les spécificités de la francophonie albertaine. Une simple traduction des ressources vers le français ne serait pas adéquate.

[73] À cet effet, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent que le gouvernement de l'Alberta prévoit un financement pour la création de ressources éducatives en français afin que celles-ci soient adaptées aux réalités de la francophonie albertaine et conformes aux exigences de l'article 23 de la Charte.**

[74] En ce qui concerne l'éducation dans les espaces informels, plusieurs organismes communautaires francophones, dont l'AJFAS, le CFQO, le PIA et la CFA, offrent déjà des ateliers et des ressources pour sensibiliser les membres de la francophonie albertaine à la violence fondée sur le genre, mais leur programmation bénéficie seulement d'un appui financier du gouvernement fédéral.

[75] Le CFQO offre un atelier introductif sur les origines de la Journée du chandail rose, ainsi que sur les stratégies pour combattre l'intimidation subit par les personnes 2SLGBTQAI+, incluant la violence basée sur le genre<sup>53</sup>.

[76] Quant à l'AJFAS, l'organisme offre une variété de programmes visant à réduire la violence familiale et conjugale chez les populations immigrantes africaines d'expression française. L'AJFAS informe les membres des communautés immigrantes quant aux normes et lois canadiennes dans le but de prévenir la criminalité, réduire la violence familiale et conjugale, et éviter que des enfants se retrouvent pris en charge par le ministère des Services à l'enfance et de la famille<sup>54</sup>.

[77] Par exemple, l'AJFAS et Radio-Canada ont créé une série d'émissions à la radio pour lutter contre la violence faite aux femmes et expliquer les réalités des femmes africaines francophones de l'Alberta. L'émission, intitulée « Maman Rita » a abordé des sujets tabous, comme la dot, la vie de couple et le rôle traditionnel des genres, dans les cultures africaines francophones<sup>55</sup>.

[78] Plus récemment, grâce à un soutien financier de Femmes et Égalité de Genre Canada, l'AJFAS a entamé un projet intitulé « Honneur et Respect » qui vise à mettre en place un modèle d'éducation afin d'aider les femmes d'origine africaine et victimes de violence fondée sur le genre à briser leur silence. Parallèlement, le projet identifiera des hommes alliés, d'origine africaine, afin qu'ils puissent faire partie de solutions pour mettre fin au fléau de la violence fondée sur le genre. L'AJFAS prévoit également tenir des ateliers et traduire des ressources, offerts au grand public, quant à des stratégies pour contrer la

---

<sup>52</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 9.

<sup>53</sup> Conseil FrancoQueer de l'Ouest. « Services ». <https://cfqo.ca/services/>

<sup>54</sup> Camille Martel. « Des Africains francophones veulent freiner la violence conjugale ». *Radio-Canada*, 17 juin 2017. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1040327/femmes-afrique-alberta-violence-conjugale-discussion>

<sup>55</sup> Radio-Canada. « "Maman Rita", une voix pour les femmes africaines francophones ». <https://ici.radio-canada.ca/communication/160/maman-rita>

violence basée sur le genre. Ce projet se fait en collaboration avec l'organisme Sagesse, un organisme de la majorité anglophone de Calgary.

[79] Le PIA, pour sa part, propose des programmes pour les femmes, entre autres pour les appuyer et les outiller dans les cas potentiels de violence et d'abus, en plus d'offrir des services de soutien à court terme grâce à des travailleurs sociaux. Ces travailleurs sociaux sont en mesure de fournir des renseignements dans des circonstances difficiles comme des cas de violence. Au plan de la prévention, le PIA prévoit d'une part une campagne et des activités de sensibilisation auprès des hommes et jeunes garçons grâce à son projet *Men Like Me* et d'autre part le renforcement des services de prise en charge.

[80] La lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles est un des piliers du plan stratégique de la CFA. La CFA a mis en place plusieurs programmes et projets de sensibilisation et d'éducation à la violence faite aux femmes et aux filles. Parmi ces derniers, des ateliers de prévention de la violence ont été offerts aux jeunes de la 7e à la 12e année dans plusieurs écoles francophones à travers la province, ainsi qu'à certaines communautés rurales. Le forum « Plus en Sécurité & Plus Fortes Ensemble / Safer & Stronger Together » a pour but d'aborder le problème de la violence et la discrimination envers les femmes et les filles, surtout dans le contexte de la pandémie provoquée par la COVID-19.

[81] La CFA organise aussi depuis deux ans et ce grâce à un financement de Justice Canada des activités durant la *Semaine des victimes et survivants d'actes criminels* en mettant l'accent sur l'expérience des victimes et survivantes d'actes de violence faite aux femmes et aux filles. Elle participe annuellement à la campagne des *16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe* et travaille actuellement sur un projet visant à ouvrir un espace dédié à la femme francophone.

[82] La CFA collabore avec un centre de ressources familiales francophone, l'Institut Guy-Lacombe de la famille, et un organisme de la majorité anglophone, *Multicultural Health Brokers*, pour organiser des groupes de discussion intitulés « Entre nous mamans ». Ces groupes de discussion sont des occasions pour les mères de partager leurs expériences avec la vie familiale, incluant la violence fondée sur le genre.

[83] À cet effet, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent que le gouvernement de l'Alberta prévoit un financement aux organismes communautaires de la francophonie pour qu'ils puissent continuer à offrir et bonifier leurs programmes éducatifs visant à contrer la violence fondée sur le genre et que le gouvernement puisse rejoindre efficacement la francophonie albertaine dans ses stratégies de sensibilisation.**

#### *Système judiciaire réactif*

[84] L'AFFC a identifié le besoin d'un système de justice efficace et équitable pour traiter les dossiers de violences faites aux femmes francophones en situation minoritaire. Le système judiciaire est très complexe et de nombreuses personnes ont besoin d'aide pour s'y retrouver efficacement.

[85] Les membres de la francophonie albertaine ont accès à la justice en français, qui est un droit constitutionnel, grâce au travail de l'AJEFA. L'organisme offre plusieurs services et collabore avec le

gouvernement provincial pour améliorer l'accès à la justice en français en Alberta. D'ailleurs, rappelons que la *Politique en matière de francophonie* s'applique aussi aux services judiciaires<sup>56</sup>.

[86] L'organisme regroupe actuellement 133 juristes bilingues et 58 étudiantes et étudiants en droit bilingues. De ce nombre, 27 pratiquent le droit de la famille et 13 en droit criminel, ce qui inclut des cas de violence domestique et de violence fondée sur le genre.

[87] Depuis 2015, l'AJEFA administre le Centre albertain d'information juridique qui offre de l'Information juridique aux Albertains et Albertaines d'expression française. En moyenne, le centre effectue 1 500 consultations par an, avec une moyenne de 75 consultations sur des cas de violence fondée sur le genre.

[88] Le Centre albertain d'information juridique a développé et offert plusieurs ateliers d'information juridique sur des sujets en lien avec la violence basée sur le genre, notamment, la violence conjugale et familiale, le consentement et le harcèlement sexuel, ainsi que les droits de la communauté 2SLGBTQIA+.

[89] L'AJEFA a aussi traduit, en collaboration avec le *Centre for Public Legal Education*, 22 ressources sur la violence sexuelle. Ces ressources sont disponibles en ligne sur les sites web des deux organismes et des copies imprimées sont également distribuées au public. Depuis 2021 seulement, l'AJEFA a distribué 1 442 ressources imprimées.

[90] Depuis 2020, l'AJEFA siège également sur un comité en harcèlement sexuel au travail avec plusieurs organismes de la majorité anglophone tels que l'*Alberta Sexual Assault Services*, le *Workers Resource Centre*, l'*Alberta Civil Liberties Research Centre* et le *Centre for Public Legal Education*. Le comité a notamment créé un portail de ressources, incluant des ressources en français<sup>57</sup>.

[91] Afin que le système judiciaire en Alberta réponde aux besoins des victimes de violence fondée sur le genre qui parlent français, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent au gouvernement de l'Alberta d'octroyer des fonds à l'AJEFA pour soutenir le développement de ressources et les services du Centre albertain d'information juridique.**

[92] Par ailleurs, lors des consultations pour le Plan d'action FRAB<sup>58</sup>, la francophonie albertaine avait aussi identifié comme une priorité la traduction de documents et de lois, dont la *Loi de Clare (Clare's Law)* qui permet aux personnes qui croient être menacées de violence familiale d'obtenir les antécédents judiciaires (quant à la violence envers les femmes) de leurs partenaires. Présentement, seulement la page web de la Loi est traduite; plusieurs liens connexes ne sont disponibles qu'en anglais, incluant le formulaire pour faire une demande.

[93] L'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent au gouvernement de l'Alberta de traduire la *Loi de Clare* et le formulaire de divulgation d'information en français.**

---

<sup>56</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 6.

<sup>57</sup> HereForHelp.ca: Alberta's Sexual Harassment Resource Hub. <https://www.hereforhelp.ca/>

<sup>58</sup> ACFA. 2022. *Plan d'action de la francophonie albertaine 2023-2028*, page 22.

**Recommandation #3 : Afin d'avoir une meilleure lecture des besoins potentiels en matière de services en français, le gouvernement de l'Alberta devrait prévoir des stratégies pour recueillir des données linguistiques sur la violence fondée sur le genre.**

[94] Les organismes œuvrant auprès des victimes de la violence fondée sur le genre et souhaitant offrir des services en français sont confrontés à la problématique du manque de données linguistiques, soit de statistiques sur les besoins potentiels. La problématique a d'ailleurs été soulevée par KPMG lors de leurs recherches et consultations effectuées dans le cadre de leur rapport sur les services sociaux en français en Alberta.

[95] Il s'agit d'un enjeu important puisque « la question des nombres demeure une préoccupation des bailleurs de fonds, des administrateurs de programmes et des politiques des gouvernements<sup>59</sup>. »

[96] La difficulté d'accès à ces statistiques sur les besoins potentiels découle du fait que la collecte de données probantes se fait difficilement dans ce secteur. En effet, dans le rapport de l'AFFC, il est souligné que le recueil des données est du « ressort provincial » et que pour plusieurs pourvoyeurs de services (ex. maison d'hébergement, services sociaux, lignes d'appel et de soutien) il est rare que la langue parlée fasse partie des statistiques qu'ils récoltent auprès des personnes qui utilisent leurs services<sup>60</sup>.

[97] De plus, la lentille francophone ne fait pas, ou fait très rarement, partie des études et analyses menées par plusieurs organismes de la majorité anglophone qui œuvrent dans le domaine de la violence fondée sur le genre. Ces organismes de la majorité anglophone ne sollicitent pas la participation des organismes de la minorité francophone lorsqu'ils réalisent ces études et analyses.

[98] Par exemple, nous pouvons constater cette observation dans le rapport annuel de l'*Alberta Council of Women's Shelters* (« ACSW ») intitulé *On the Front Lines : Striving to End Domestic Violence and Abuse Together*<sup>61</sup>. La langue parlée des victimes n'est référée qu'une seule fois comme un obstacle, mais aucune statistique sur la langue de la personne n'est fournie en appui à cette affirmation dans le rapport annuel. Cet exemple n'a pas pour but de diminuer le travail effectué par l'ACSW, mais de souligner que recueillir des statistiques sur la langue fait rarement partie de l'objectif des organisations de la majorité anglophone.

[99] Par ailleurs, le même défi existe pour les organismes francophones. Lorsque la CFA a entamé une étude dans le but d'établir un refuge pour les femmes francophones en Alberta, l'organisme a rencontré des difficultés quant à recueillir des statistiques illustrant les besoins des femmes francophones. La CFA a réussi à obtenir des statistiques pour dresser un portrait démographique des résidentes de refuges (ex. ethnicité, âge, état civil, dépendant, statut d'emploi) et comprendre la prévalence de la violence et des homicides en Alberta, mais a été incapable d'identifier la langue puisque les données ne sont pas disponibles.

[100] Ainsi, il demeure difficile pour les organismes francophones, mais aussi pour le gouvernement et d'autres pourvoyeurs de services, de décerner l'ampleur de cette crise de la violence fondée sur le

---

<sup>59</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action...*, page 13.

<sup>60</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action...*, page 13.

<sup>61</sup> Alberta Council of Women's Shelters. 2023. *On the Front Lines: Striving to End Domestic Violence and Abuse Together*. [https://acws.ca/wp-content/uploads/2023/11/ACWS-DataRelease2023\\_FINAL.pdf](https://acws.ca/wp-content/uploads/2023/11/ACWS-DataRelease2023_FINAL.pdf)

genre dans la francophonie albertaine. Ce manque d'information nuit à l'élaboration et la prestation de services en français adéquat en Alberta. Particulièrement, ne pas recueillir des données linguistiques réduit la capacité de faire une offre active de services en français et de développer une qualité comparable à celle de la majorité anglophone, des principes préconisés dans la *Politique en matière de francophonie*<sup>62</sup>.

[101] Pourtant, la collecte de données fait partie des meilleures pratiques pour contrer la violence fondée sur le genre depuis de nombreuses années. En 1980, le Canada a signé la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes* de l'Organisation des Nations unies (« ONU ») et a adopté, en 1993, la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette déclaration de l'ONU stipule, à l'article 4 (k) que « favoriser la recherche, rassembler des données et compiler les statistiques se rapportant à l'Incidence des différentes formes de violence à l'égard des femmes, y compris en particulier la violence au foyer, et encourager la recherche sur les causes, la nature, la gravité et les conséquences de la violence à l'égard des femmes , ainsi que sur l'efficacité des mesures prises pour prévenir et réparer la violence à l'égard des femmes, lesdites statistiques et les conclusions des travaux de recherche à rendre publiques<sup>63</sup> ».

[102] À cet effet, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent que le gouvernement de l'Alberta inclue la récolte de données linguistiques (ex. langue parlée par les personnes qui accèdent des services) comme une exigence lorsqu'il finance des pourvoyeurs de services pour la livraison de services en lien avec la violence fondée sur le genre.** Cette pratique est déjà en place au ministère des Aînés, des Services sociaux et communautaires du gouvernement de l'Alberta pour les pourvoyeurs de services d'emplois; ces derniers doivent soumettre dans leurs rapports au ministère la langue parlée de leurs clients, autant les pourvoyeurs qui offrent des services en français que ceux qui offrent des services en anglais.

[103] De plus, puisqu'il y a un manque de données probantes importantes en ce moment, l'ACFA, la CFA, le CFQO, l'AJFAS, le PIA et l'AJEFA **recommandent au ministère des Arts, de la Culture et de la Condition féminine de prévoir un financement à un organisme francophone pour mener une étude formelle auprès de la francophonie albertaine qui servirait à mieux informer les décisions et les stratégies futures du gouvernement de l'Alberta en matière de violence fondée sur le genre.** Cette étude permettrait d'obtenir un profil démographique plus complet des personnes qui ont besoin d'accéder à des services, ainsi que leurs besoins spécifiques. Présentement, les organismes francophones n'ont pas la capacité en termes de ressources humaines et financières<sup>64</sup> pour mener une telle étude sans un appui financier du gouvernement.

---

<sup>62</sup> Gouvernement de l'Alberta. 2023. *Politique en matière de francophonie*, page 8.

<sup>63</sup> Organisation des Nations unies. 1993. *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/declaration-elimination-violence-against-women>

<sup>64</sup> Alliance des femmes de la francophonie canadienne. 2023. *Stratégie nationale et plan d'action...*, page 13.